

SUIVIS ÉCOLOGIQUES

ENJEUX

Les suivis écologiques sont des projets permettant de mener les opérations de suivi inscrites dans les plans de gestion ainsi que de développer des connaissances non disponibles dans l'état de l'art scientifique ou la bibliographie. Ce programme permet d'assurer :

- **La compréhension des dynamiques écologiques et le monitoring des paramètres écologiques** dont la connaissance est indispensable pour contrôler le bon fonctionnement des écosystèmes notamment vis-à-vis des changements de l'environnement du site protégé ainsi que vis-à-vis du changement climatique (stress hydrique pour les zones humides). Hormis pour les inventaires initiaux, ces suivis sont souvent indispensables pour comprendre les autres suivis listés ci-dessous.
- **La réalisation d'inventaires jugés prioritaires** et n'ayant pu être conduits dans le cadre du PG,
- **Le suivi de population de plantes ou d'animaux reconnus comme « espèces cibles »**, soit inscrites sur des listes rouges ou équivalent,
- **Le suivi de l'état (composition, structure) des habitats**, notamment les habitats d'intérêt prioritaire,
- **Le contrôle de la pertinence des modalités de gestion** afin de corriger les pratiques si besoin.

Face au nombre de SE prescrits dans les plans de gestion (plus de 1500 opérations dont près de 300 par an), le CEN Lorraine a retenu depuis plus de 10 ans **d'organiser les suivis par grands types de milieux**.

Cette organisation pilotée par un référent de la mission scientifique permet :

- De tester et définir des protocoles opérationnels,
- De programmer leur réalisation sur les sites selon des pas de temps pluriannuels et souvent synchrone afin de limiter les effets « années »,
- De développer des outils d'analyses statistiques adaptés,
- D'analyser les données récoltées à l'échelle du site et surtout à l'échelle multisites afin de mieux les interpréter,
- De consolider ces résultats en retour d'expérience de portée régionale.

Étangs à Roselières

Mares – Enjeu 8 Orientation 8.1 SRCE

Contexte : Représentant un patrimoine historique et culturel majeur en Grand Est, les étangs à roselières constituent des milieux de substitution devenus indispensables pour un grand pan d'espèces aquatiques et palustres reconnues comme patrimoniales dont près de 30 % des oiseaux de la Directive Oiseaux.

Gestionnaire de 26 étangs historiques et patrimoniaux, le CEN Lorraine a réalisé précédemment des synthèses sur ce patrimoine avifaunistique, également sur les enjeux pour les odonates et sur ceux moins connus que sont les herbiers aquatiques. Tant pour les 6 étangs constituant des masses d'eau au titre de la DCE que pour les autres, des diagnostics sur les compartiments aquatiques ont été réalisés selon les protocoles compatibles avec la DCE.

Objectifs du suivi 2024 :

Transects herbiers aquatiques de l'Étang rouge et de l'étang de Réminaux.

Poursuite du suivi *Leucorhina pectoralis* a minima dans les deux cornées de Mandres et vérification de l'occupation de l'étang de Véry en partenariat avec le PNR de Lorraine

Poursuite du suivi avifaune du réseau d'étang (étang à déterminer)

Sites concernés : L'ensemble des étangs gérés par le CEN Lorraine soit 26 sites pour 1010ha

Responsable du suivi : C. Courte

Marais et tourbières alcalines

Contexte : Les marais et tourbières alcalines totalisent environ 66 zones humides protégées par le CEN Lorraine pour une superficie de 1230 ha dont 45 sont considérées comme des « Zones humides remarquables » par le SDAGE du bassin Rhin-Meuse 2016-2021. Les tourbières alcalines, peu nombreuses et souvent de petite superficie (à l'exception du Marais de Pagny-sur-Meuse), portent des enjeux majeurs dont le maintien peut être assuré surtout grâce au bon fonctionnement hydrologique. Des protocoles de suivi des nappes superficielles et des communautés végétales sont ainsi menés pour contribuer à la connaissance de l'état de conservation de ces milieux. Données importantes à suivre afin d'anticiper les effets de seuils négatifs causés par la pression du

Informations générales

Référent :
Rabemananjara Florian

Axe objectif :
Connaitre - Objectif Opération n°1

Objectif région :
Aucun lien

Objectif Lorraine :
objectif 1 - Objectif 1.5

Projets :
SE Prairies (se-prairies) (2023)
SE Invertébrés (se-invertebres) (2023)
SE Espèces cibles (se-especes-cibles) (2023)
SE Pelouses (se-pelouses) (2023)
SE Marais et tourbières alcalines (se-marais-et-tourbieres-alcalines) (2023)
SE Etangs (se-etangs) (2023)

Dernière mise à jour :
11/06/2025

Synthèse financière

Recettes

Subventions :
0,00 €

Autofinancement :
0,00 €

Autres :
0,00 €

Total recettes :
0,00 €

Dépenses

Personnel :
0,00 €

Fonctionnement :
0,00 €

Investissement :
0,00 €

Total dépenses :
0,00 €

